

Les pratiques théâtrales de dévotion au XVII^e siècle

Dans le cadre de l'Initiative Théâtre, et plus particulièrement de ses axes « Théâtre et mémoire » (« patrimoine », « transmission ») et « Arts du spectacle et engagement politique » (« théâtre et communauté » et « lieux du théâtre »), la recherche doctorale sera consacrée aux pratiques de dévotion en France, tout au long du XVII^e siècle.

L'histoire du théâtre considère généralement que le théâtre religieux aurait connu une existence très brève dans la France du XVII^e siècle, son plein développement étant généralement compris dans la période qui va de la création du *Polyeucte* de Corneille au cours de la saison théâtrale 1641-1642 à celle de *Théodore* du même Corneille, jouée au cours de la saison 1645-1646. Si une telle idée s'est imposée, c'est parce qu'on n'a généralement pris en considération que la scène professionnelle parisienne et les pièces de théâtre créées sur les scènes du Marais et de l'Hôtel de Bourgogne auxquelles s'ajoute, pour la période évoquée, les jeux de paume des Métayers puis de la Croix-Noire où s'installe brièvement la troupe de l'Illustre Théâtre.

Ce biais historiographique a eu pour conséquence non seulement qu'on a minimisé l'existence de pièces de dévotion antérieures ou postérieures à cette brève période et créées elles aussi sur la scène professionnelle parisienne, comme *La Mariane* (1636) de Tristan L'Hermite, qui relève au moins en partie de ce modèle, mais aussi et surtout qu'on a ignoré, ou refusé de prendre en considération toute la production qui, dans les provinces et à Paris même n'entraient pas dans ce cadre. Au cours des cinq années qui séparent *Polyeucte* de *Théodore*, les pratiques théâtrales de dévotion ne font en réalité que croiser l'histoire de la scène professionnelle parisienne. Mais ces pratiques précèdent et excèdent, chronologiquement, géographiquement et institutionnellement, ce bref moment.

Dans *L'Évolution de la tragédie religieuse classique en France* (Paris, Droz, 1933), Kosta Loukovitch fait place aux pièces religieuses antérieures et postérieures aux années 1641-1646 et composées et créées en dehors de la scène professionnelle, mais son propos est tout entier orienté par une perspective téléologique, qui fait de *Polyeucte* d'une part, d'*Esther* et d'*Athalie* d'autre part les seules pièces religieuses dignes de ce nom.

Il est vrai que plusieurs historiens du théâtre, à commencer par Pierre Pasquier dans ses diverses éditions ou dans quelques articles ont, au cours des dernières décennies, nuancé voire franchement remis en question cette manière de raconter l'histoire du théâtre religieux et d'aborder la dramaturgie du théâtre de dévotion. Par ailleurs, l'anthologie des *Tragédies et récits de martyre en France (fin XVI^e-XVII^e siècle)* (Paris, Classiques Garnier, 2009) dirigée par Christian Biet et Marie-Madeleine Fragonard a permis d'exhumer, sans jugement de valeur, plusieurs pièces jusque là oubliées ou méprisées. Mais il manque encore une enquête systématique sur les pratiques théâtrales de dévotion au cours d'un long XVII^e siècle et sur l'ensemble du territoire national, en prenant en compte les petites localités comme les grands centres urbains et en écartant seulement, peut-être, le théâtre scolaire, qui obéit à des logiques spécifiques.

Une telle enquête relèverait tout à la fois de l'histoire sociale du théâtre, de l'histoire du livre et des études dramaturgiques. De l'histoire sociale du théâtre, dans la mesure où il s'agirait non seulement de cartographier, au sens littéral comme au sens figuré, les formes que prend, au XVII^e siècle, le théâtre de dévotion, mais d'enquêter sur les circonstances dans lesquelles telle pièce est commandée, composée et représentée, sur les réseaux de sociabilité dans lesquels s'inscrivent l'auteur et l'œuvre. Une telle enquête nécessiterait non seulement de faire la synthèse de toutes les études menées sur des territoires plus ou moins larges (les provinces du Midi, le Dauphiné et la Savoie, explorés par Jacques Chocheyras dans divers articles et

ouvrages par exemple) ou sur des cas précis (le pèlerinage et les représentations théâtrales attachés au culte de sainte Reine par exemple), mais de poursuivre de manière systématique le dépouillement des archives municipales et ecclésiastiques. De l'histoire du livre ou plus généralement du texte ensuite, parce que certaines de ces pièces sont restées manuscrites, que d'autres n'ont donné lieu à qu'une édition et que plusieurs enfin ont été rééditées, parfois sous la forme de recueils, et que ces textes ont été publiés par des imprimeurs-libraires divers, à Paris et en province. Des études dramaturgiques et des études littéraires en général enfin, dans la mesure où il faudrait recenser les sujets, les sources (hagiographiques mais aussi dramatiques), les formes de ce théâtre et se demander, par exemple, quel rôle jouent, dans les pièces postérieures aux années 1640, le modèle de *Polyeucte* et son paratexte, mais aussi dans quelle mesure, et selon quelles modalités la production théâtrale de dévotion est liée au modèle du mystère.

Une place pourrait être réservée aussi au genre des auteurs : certaines pièces de dévotion sont en effet écrites par des femmes, en l'occurrence Françoise Pascal, Marthe Cosnard, Mme de Saint-Balmon : pratiquent-elles le genre d'une manière singulière ? Le.a doctorant.e pourra éventuellement élargir l'enquête aux pièces composées en langue régionale et inscrites dans un territoire marqué par la culture et la langue, ainsi des pastorales provençales.

Le ou la doctorant.e sera invité.e à participer aux travaux du PRITEPS et d'Initiative Théâtre.

Le ou la doctorant.e devra être titulaire d'un master en littérature française ou en histoire et avoir déjà manifesté ses compétences dans le champ de l'histoire du théâtre français du XVII^e siècle. Il serait souhaitable qu'il ou elle ait des compétences rudimentaires en paléographie ou soit prêt.e à les acquérir. La thèse présuppose une capacité de mobilité, puisqu'il faudra se déplacer physiquement dans les archives locales, quand l'accès aux sources ne pourra se faire par la voie numérique.

La thèse pourra être rédigée en français ou en anglais.